

DELIBERATION N°23/2021

Le **Mardi 30 Mars 2021** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 18/03/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	x			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	x			CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	x			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François				CARREL Christine	x
	MONTBLANC Jean-Claude			x	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			x	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel		x		MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain	x			BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges				LESAGE Claude	x
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			x	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude		x		CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry	x			BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre	x			BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie	x				
DEPARTEMENT	SCHMITT Nathalie	x			Mithieux Lionel	

TOTAL	17	3	5	2
TOTAL VOTANTS	22			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210330-DEL23-2021-DE
Date de télétransmission : 07/04/2021
Date de réception préfecture : 07/04/2021

DELIBERATION N°23/2021

Objet : RETROCESSION

Opération 16-295 : Chambéry - Secteur Alsace Lorraine Garibaldi

Demandeur : CHAMBERY

Axe : Logement

Date de fin de portage prévue : 15/02/2027

Acquéreur désigné : SPL 2040

Dans le cadre du renouvellement urbain de l'ensemble du secteur « centre nord », la commune de Chambéry avait ciblé 4 zones d'aménagement destinées principalement à l'habitat et qui s'inscrivaient dans la 2^{ème} tranche de la ZAC Vétrotex. Pour poursuivre cet objectif une Société Publique Locale (SPL) à forme anonyme dénommée Chambéry 2040 a été créée. Cette SPL est devenue, le 15 décembre 2018, concessionnaire de la Ville de Chambéry pour l'aménagement de cette Zone d'Aménagement Concerté.

La Ville de Chambéry sollicite l'EPFL de la Savoie afin de céder une partie des propriétés acquises à la SPL Chambéry 2040 :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Prix TTC
Chambéry	BZ111	5 Place Pierre de Coubertin	165 m ²	1 264 124,57 € HT 252 824,92 TVA
Chambéry	BZ118	537 Avenue Alsace Lorraine	660 m ²	
Chambéry	BZ110	539 Avenue Alsace Lorraine	690 m ²	

Il est précisé que :

- Les remboursements d'annuités réalisés par la Ville de Chambéry d'un montant de 552 315.48 € ont été déduits, en conformité avec l'article 22 du traité de concession du 15 décembre 2018 signé entre la Commune et la SPL CHAMBERY 2040,
- Le prix de rétrocession intègre les frais de portage d'un montant de 20 905.85 € ttc calculés jusqu'au 15/02/2021
- Le prix de rétrocession intègre une subvention à recevoir de 120 000 €.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué à la SPL 2040.

Le 07/04/2021
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	22
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20210330-DEL23-2021-DE
 Date de télétransmission : 07/04/2021
 Date de réception préfecture : 07/04/2021